



# Chèque formation CD57GYM

## 2025-2026

Depuis l'entrée en grande région, le comité départemental n'a plus compétence d'organisation des formations.

Il souhaite cependant accompagner ses clubs dans l'accès à la formation.

Il prend en charge une partie des coûts de formation, d'une valeur de trente euros et se présente sous forme d'une remise sur vos prochaines factures CD57Gym de la saison 2026-2027 par stagiaire et par module de formation.

Pour cela rien de plus simple. Faire la demande via le formulaire et envoyer l'attestation de présence ou le certificat de réussite pour toute formation de premier niveau.

Liste des formations soutenues:

- Formation juge niveau 1 GAF et GAM
- Formation minicoach
- Mardi Flash
- PSC1
- Réunions administratives (en présentiel)

Les demandes sont à faire avant le 31 er mai 2026. Les attestations de présence ou de réussite sont à joindre au formulaire. ( Pour les formations qui ne seront pas encore passées, nous prendrons en compte le formulaire d'inscription)

Les chèques formations seront à venir chercher en main propre le jour de l'Assemblée Générale du CD57 GYM le vendredi 25 septembre 2026.

Lien vers le formulaire : [ICI](#)